L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 28 MARS 1893.

PETITES ANNONCES.

PERDU—Une porte monnaie avec deux billets de $500 et un livre de banque. Récompense de $100 sera payée. 442 rue Orléans. 28mars—1f

DEMANDES.

ON demande une domestique, femme de chambre, capable de s'occuper du linge. Donner d'e renseignements et écrire au bureau de l'Abeille, à la lettre A. 25 mars—3f

A LOUER.

COUTURIÈRE.—On désire employer à la journée une femme qui sache tailler et coudre. S'adresser 94 Esplanade, entre Bourbon et Dauphine 22 mars—10f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.

Thomas Sully vs. H. R. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,207—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 4 avril 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, savoir:

Au local, loué à bail, occupé par le défendeur, rue Marengo, entre les rues Carondelet et Baronne.

Le contenu du dit local comprenant des meubles de maison assortis, divers, etc., d'après un inventaire ci-après :

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 mars—21 25 30—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 22,840.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Tous les droits, titres et intérêts que la dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir : une moitié d'intérêt indivis dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Crème, Tchoupitoulas, Canal et Claiborne, mesurant 319 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Crème sur 148 pieds 8 pouces de profondeur et face à Claiborne du côté du Canal, inégales, sujettes à toutes les droits réguls revenant à F. A. Behan en raison d'un transfert de la dite propriété audit Behan, enregistré dans le C. O. Book 109 fo 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. AD. BERTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 mars—10 14 21 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,091—Division D.—Attendu que Mme Joséphine Marie Quintana, veuve de John Wagner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
25mars—25 28 avr 2 Greffier.

Succession de Henrietta Davidson.
Succession de John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 38,331—Division C.—Attendu que Bernard Mayhew a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henrietta Davidson décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
23 mars—23 28—avril 1 Greffier.

Succession de George W. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,543—Division H.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob E. Wing, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
25 mars—27 28—2 avril Greffier.

Succession de Mme Catherine Richardson, femme de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,335—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles J. Gregson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Mme Julia M. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,490—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard M. O'Brien, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
23 mars—23 28—1 avril Greffier.

Succession de Mme Agine Bringier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 20 — Division D — Attendu que N. Brosse Trist a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Agine Bringier décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Mme Catherine Morris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,490—Division C.—Attendu que Mme Catherine Morris, veuve d'un premier mariage de Cayetano Morris, maintenant femme de Lucien Lanzi, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cayetano Mor s, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
19 mars—19 23 28 Greffier.

Succession de William Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,252—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
16mars—16 19 22 Greffier.

Succession de Mme Paul Giacton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,787—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jérôme Meunier exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
17 mar—17 21 26 Greffier.

Succession de Jacques Numa Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,473—Division D.—Attendu que John B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacques Numa Lafargue décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
17mars—17 21 26 Greffier.

Succession de Mme Catherine Richardson, femme de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,335—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles J. Gregson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Mme Julia M. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,490—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard M. O'Brien, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
23 mars—23 28—1 avril Greffier.

Succession de Mme Agine Bringier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 20 — Division D — Attendu que N. Brosse Trist a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Agine Bringier décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Mme Catherine Morris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,490—Division C.—Attendu que Mme Catherine Morris, veuve d'un premier mariage de Cayetano Morris, maintenant femme de Lucien Lanzi, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Cayetano Mor s, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
19 mars—19 23 28 Greffier.

Succession de William Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,252—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
16mars—16 19 22 Greffier.

Succession de Mme Paul Giacton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,787—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jérôme Meunier exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
17 mar—17 21 26 Greffier.

Succession de Jacques Numa Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,473—Division D.—Attendu que John B. Vinet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacques Numa Lafargue décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
17mars—17 21 26 Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un fort lot de vins assortis, liqueurs, cordiaux, sherry, etc., meubles de bureau, coffre-fort, meubles de bureau.

Freiberg & Workom vs Morris Barnett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 37,363 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 27 mars 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir :

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Un grand assortiment de vins, Sherry, Hock, Moselle et Asiatic, Port, Jinfandel, Peach and Honey, Chartreuse, Muscat, Angelica, Kümmel, Menthe, etc.

Aussi un coffre-fort.

Et meubles de bureau, bibliothèque, railing, etc.

Aussi, robinets, dame-jeannes, stencils etc.

Vitrier à bras, etc.

Le tout d'après un inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUMERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil du contenu du magasin

No 59 rue Magazine.

Comprenant un grand assortiment de

Whiskies, Brandies, Hock & Rye, Vin de Porto, Genièvre, Bitters, Schnapps, Sour Mash, Absinthe, Vermouth, Rhum, Kirsch-wasser, Fruits à l'eau-de-vie, etc., de diverses marques et qualités.

—Aussi—

Cigares. Cigares.

Ainsi que—

2 coffres-forts, 2 cash registers—(comptoirs pour l'argent)—1 sideboard, centaines d'bouteilles, assortiment de verres, mesures, bouteilles, tacons, bouchons, etc., Divers, etc.

Meubles de bureaux,

Et divers autres articles, etc.

Dans l'affaire de

Jos. Baum et fils vs Samuel I. Solomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 37,903.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 3 avril 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 59 rue Magazine—

Le contenu du dit magasin, comprenant la propriété ci-dessus et autre. Le tout d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 25 29 avril 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une jolie maison de résidence simple en bois, à deux étages, Dans la partie supérieure du Sixième District améliorée, Terrain 51' 1" x 120', Avenue Nashville, près de l'Avenue St-Charles.

Cette maison de résidence simple, en bois, à deux étages nouvellement construite, sur l'avenue Nashville, entre la rue Hurst et l'avenue Bacharies, ayant un grand salon, salle à manger, cuisine, corridor d'arrière et office, quatre grandes chambres à coucher, chambre de domestique, chambre à bain, la première maison parfaitement tapissée, auvent pour mettre le charbon, le bois et lavoir, cabinet de toilette Schultinger. Le terrain est grand, il mesure 51' 1" de façade, à l'Avenue Nashville, sur 120' de profondeur.

Le plan en sera exposé à la Bourse.

Dans l'affaire de

Thomas H. Underwood versus Maurice A. Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,169—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Un certain terrain ou morceau de terre avec, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ici No 60, borné par les avenues St-Charles, Nashville et les rues Arabella et Hurst. Le dit terrain est désigné par la lettre S et mesurant 100 pieds 7 pouces de front de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un certificat de l'ingénieur en chef M. Mahon Doucher, en date du 24 juillet 1886 et déposé pour référence en l'étude de A. Fitzpatrick, notaire, en date du 12 septembre 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 mars—9 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Second District.

Une formant le coin des rues Toulouse et Dauphine (lot borné par les dites rues et les rues St-Pierre et Bourbon) et l'autre portant les numéros municipaux 60 et 62 rue Bourgogne.

Brice Dufour vs. Christian Jacob Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,931—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 26 mars 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain fut de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St-Pierre et Bourbon, le dit lot étant au coin des rues Toulouse et Dauphine et mesurant trente six pieds de face à la rue Toulouse sur soixante pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

2° **Il est de terre,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine et Dauphine et Conti et mesurant soixante pieds de face à la rue Bourgogne, sur environ quatre-vingt huit pieds de profondeur et faisant partie du lot formant le coin des rues Bienville et Bourgogne.

Les dites propriétés ont été acquises par le défendeur comme suit : Par un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, le 20 janvier 1891, dans l'affaire de la succession de Christian Jacob Sr. et Susan Klunds, sa femme, No 31,971 du docket de la Cour, Christian Jacob, Jr., a été reconnu comme le seul et légal héritier de son père et sa dite mère, Christian Jacob, Sr. et femme, nommé comme tel, et mis en possession de toute la propriété et tous les effets appartenant aux dites successions.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24—mars 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une belle maison de résidence Hymna, acquéreur précédent de la propriété ci-dessous décrite

Vente de propriété de valeur dans le sixième District.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI 5 avril 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville précédemment dans la ville et la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans cette partie communément nommée le bourg Delgado et dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance (anciennement Live Oak), Constantinople et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure quarante-trois pieds trois pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et la dite portion est composée du lot numéro 19 et de la moitié du lot attenant numéro 17 sur un plan dressé par William A Fatton, architecte, à la date du 24 juillet 1886 et déposé pour référence à l'étude de A. Hero, Jr, notaire, comme plan No 77, connu aussi par le même numéro, sur un plan fait par A. S Philips, voyer à la date du 16 février 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. Pilié, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient, et situé dans le Sixième District de cette ville carré d'ici No 60 borné par les avenues St-Charles, Nashville et les rues Arabella et Hurst. Le dit terrain est désigné par la lettre S et mesurant 100 pieds 7 pouces de front de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un certificat de l'ingénieur en chef M. Mahon Doucher, en date du 24 juillet 1886 et déposé pour référence en l'étude de A. Hero, Jr, notaire, comme plan No 77, connu aussi par le même numéro, sur un plan fait par A. S Philips, voyer à la date du 16 février 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. Pilié, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui fait partie, situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance, Constantinople et Laurel, le dit lot étant au coin des rues Austerlitz et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté la rue Laurel et une largeur dans le fond de vingt-cinq pieds six pouces et six lignes et demie et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent vingt pieds, ensuite à angle droit vers la rue Laurel, une distance de quatre-vingt cinq pieds et une ligne et demie et ensuite une seconde profondeur de trente pieds où elle joint la ligne du fond du l'îlet, le tout plus ou moins au pied américain, d'après le plan de Williams & Patton, architectes et voyers, déposé en l'étude de A. Hero, Jr, notaire, un dessin du dit plan est annexé à un acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, le 13 décembre 1887.

La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,342.

Les deux propriétés saisies dans l'affaire ci-dessus No 37,343.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mars—3 10 17 24 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de deux chevaux de course de valeur.

Charles Feahney vs W. M. Waters.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,245.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 28 mars 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face des écuries de W. B. Leonard, 70 rue Barataria.

Les deux chevaux de race "Frank Lillie" et "Billie Coleman".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 fév—24—mars 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une belle maison de résidence simple en bois, à deux étages, Dans la partie supérieure du Sixième District améliorée, Terrain 51' 1" x 120', Avenue Nashville, près de l'Avenue St-Charles.

Cette maison de résidence simple, en bois, à deux étages nouvellement construite, sur l'avenue Nashville, entre la rue Hurst et l'avenue Bacharies, ayant un grand salon, salle à manger, cuisine, corridor d'arrière et office, quatre grandes chambres à coucher, chambre de domestique, chambre à bain, la première maison parfaitement tapissée, auvent pour mettre le charbon, le bois et lavoir, cabinet de toilette Schultinger. Le terrain est grand, il mesure 51' 1" de façade, à l'Avenue Nashville, sur 120' de profondeur.

Le plan en sera exposé à la Bourse.

Dans l'affaire de

Thomas H. Underwood versus Maurice A. Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,169—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Un certain terrain ou morceau de terre avec, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ici No 60 borné par les avenues St-Charles, Nashville et les rues Arabella et Hurst. Le dit terrain est désigné par la lettre S et mesurant 100 pieds 7 pouces de front de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un certificat de l'ingénieur en chef M. Mahon Doucher, en date du 24 juillet 1886 et déposé pour référence en l'étude de A. Hero, Jr, notaire, comme plan No 77, connu aussi par le même numéro, sur un plan fait par A. S Philips, voyer à la date du 16 février 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. Pilié, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui fait partie, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance, Constantinople et Laurel, le dit lot étant au coin des rues Austerlitz et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté la rue Laurel et une largeur dans le fond de vingt-cinq pieds six pouces et six lignes et demie et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent vingt pieds, ensuite à angle droit vers la rue Laurel, une distance de quatre-vingt cinq pieds et une ligne et demie et ensuite une seconde profondeur de trente pieds où elle joint la ligne du fond du l'îlet, le tout plus ou moins au pied américain, d'après le plan de Williams & Patton, architectes et voyers, déposé en l'étude de A. Hero, Jr, notaire, un dessin du dit plan est annexé à un acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, le 13 décembre 1887.

La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,342.

Les deux propriétés saisies dans l'affaire ci-dessus No 37,343.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mars—3 10 17 24 30—avril 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une barre, meubles de maison, etc.

Succession de Henry Goetz.

No 38 293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 159 rue Commune.—LUNDI, le 10 avril 1893, à 11 heures A. M., à la Liberty Coffee House, No 622 rue Tchoupitoulas, coin Water, en vertu d'un ordre de l'Hon. C. H. Lightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1893, in re succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu, à l'encan, à savoir :

Tout le contenu du dit établissement, consistant de vins, liqueurs, cordiaux, chaises, tables, verres et du plaqué, ainsi que divers, meubles de maison, etc.

Conditions—Comptant.

19 mars—19 22 29—avril 5 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE ATTRAYANTE.

Propriété améliorée de valeur.

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en bois à deux étages, commode et substantielle avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House et l'avenue Napoléon, au pied de départ du New Orleans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 21 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon Dossier No 37,903 il sera vendu à l'encan, à savoir :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qu'y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 115, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Berlin et Annunciation désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le dit lot No un forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisée en magasin au bas et résidence en haut, avec entrée par deux portes. Les chambres du magasin sont spacieuses, bien aérées, avec jolies et substantielles installations.

Les étages du magasin contiennent plusieurs chambres bien ventilées, corridor, escalier, devant et derrière, bonnes écuries, cuve, etc. La location des polices d'assurances aux détenteurs des billets hypothécaires, la cause de ne rien rendre dans le Sixième District, dans un quartier bien peuplé et fréquenté de tous les jours, les étages supérieurs peuvent être facilement transformés en magasin au bas et forment un magnifique emplacement pour des chambres garnies ou pension privée, et elle se trouve à quelques pas du nouveau chemin de fer électrique de l'avenue Napoléon et du chemin de fer Tchoupitoulas passe devant.

Conditions—Le dit lot No un de ces deux lots comptant, le reste à un et deux ans de crédit, au billets garantis, privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. La propriété doit être assurée et la police faite payable à l'ordre des détenteurs des billets hypothécaires pour le montant du sur la propriété Ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de recours, procès pour en forcer le paiement des dits billets.

Actes de vente pardevant Geo C. Prétot, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues en 1893 sur du prix de leurs adjudications, et un dépôt de 10 pour cent sera demandé du jour de la vente et le solde sera requis.

26mars—26 29 avr 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage et grande bâtisse pour écurie, coin des rues Piété et Urquhart.

Deux lots contigus sur la rue Urquhart.

Succession de Henry Goetz.

No 38 293—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 16 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Henry Goetz, Dossier No 38,293, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tous les droits réels, y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre et Piété, mesurant 34 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure du pied américain, et faisant partie du lot formant le coin des rues Piété et Urquhart. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, confortablement subdivisée, tout au solide, avec dépendances, parfaitement payée avec entrée sur les deux rues St-Pierre et Urquhart, bon entourage et proximité de tout le confort et de la commodité de la maison et son nom comme le No 395 rue St-Pierre.

Conditions—Comptant.—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. W. Dejan, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent du prix d'achat en signe de l'adjudication.

10mars—19 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le 4me ward, près de la rue Canal.

Joli cottage avec un grand terrain rue Rendon.

Beau terrain rue Rendon, près Canal.

Succession de Louis Prieur.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—MERCREDI, le 5 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan Solomon, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 mars 1893 in re succession Louis Prieur, Dossier No 36,150, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le second District de cette ville. Dans l'îlet borné par les rues Rendon, Deanne, Bienville et Avenue Bagnet, mesurant 50 pieds de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wm Vinet, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

Vente à la Folle Enchère.

Grand fief de Terre dans le Premier District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI 19 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Louis Prieur, Dossier No 36,150, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de